



FORMATION À LA VIE CHRÉTIENNE Un écho des régions pastorales

Avec les contraintes sanitaires actuelles, les adaptations sont multiples en Formation à la vie chrétienne. Les équipes de catéchètes ne chôment pas. Elles essaient de rendre possible une croissance dans la foi pour tous les âges car la catéchèse ne concerne pas seulement les jeunes. Voici des extraits de récits d'expériences de deux régions pastorales de notre diocèse.

Commençons par le récit de M^{me} Bibiane Mailloux, du J.A.L.L. dans le

Témiscouata. *« Nous avons décidé de commencer les catéchèses malgré la pandémie. En septembre, nous avons remis aux parents le matériel nécessaire pour travailler avec leurs enfants. Par la suite, deux catéchètes ont donné la formation aux parents par Zoom ou Messenger. Une autre catéchète a réuni les parents en petits groupes pour donner la catéchèse jusqu'au moment où nous sommes tombés en zone rouge. Nous verrons au printemps s'il est possible de faire une évaluation avec les parents. Une ressource qui est très précieuse c'est le site des Dominicains de France: theobule.org. Les catéchètes et les familles l'utilisent. Voilà, c'est notre vécu jusqu'à maintenant. »*

Dans l'Unité de Trois-Pistoles, l'agente de pastorale, M^{me} Manon Dionne, et



l'intervenante, M^{me} Ruth Côté, ont envoyé un communiqué aux parents et aux membres des communautés. Voici quelques extraits : « Chaque chrétien et chrétienne, de par son baptême en Jésus Christ, reçoit la mission de transmettre sa foi comme saint Paul l'a fait tout au long de sa vie. *Je vous ai transmis ce que j'ai moi-même reçu (I Cor. 15,3).* (...) portons notre regard sur nos jeunes familles qui vivront cette année des rencontres catéchétiques adaptées pour ce temps pandémique. Plus que jamais, elles auront besoin du soutien et de la présence de nous tous, membres des communautés chrétiennes (...) Nous sommes tous et toutes invités à trouver de nouvelles manières de vivre autrement nos rencontres catéchétiques, de prières et de partage de la Parole, en demeurant unis les uns aux autres. »

Voici quelques actions entreprises dans cette Unité de 17 paroisses: une rencontre catéchétique mensuelle pour les parents et les enfants via la plateforme Zoom; des capsules vidéo et des activités sont proposées pour tous les âges, à vivre à la maison; des catéchèses

bibliques (partage de la Parole) proposées pour les parents et les membres des communautés, en mode virtuel pour le moment. Un projet est également lancé, celui du parrainage : *Tous ensemble sur le chemin de la foi*. Un ou deux membres de la communauté sont invités à parrainer une famille. Les familles sont également invitées à parrainer une personne de leur communauté. L'objectif est de développer des liens fraternels entre les générations, partager et témoigner de leur foi.

Nous en profitons pour souligner tout le travail et la passion nécessaires à ces projets. D'autres actions pourront être soulignées dans une prochaine parution du Relais.

Charles Lacroix



CÉLÉBRATIONS ET PANDÉMIE DE LA COVID-19

Avec le retour du Bas-Saint-Laurent en **zone orange** le 8 février 2021, les lieux de culte du diocèse sont rouverts. Vous pouvez y accueillir **25 personnes** pour les **célébrations**.

- Dans les lieux de culte rouverts, vous pouvez tenir tous les types de **célébrations**: messes dominicales, célébrations de la Parole (ADACE), baptêmes, funérailles, mariages, heures d'adoration, célébrations du pardon, etc. Lors de ces célébrations, au nombre de **25 personnes** admises on peut **ajouter** les intervenants dans le chœur qui n'ont pas à être calculés: prêtre, servants, lecteurs, sacristain, musicien. Le **chant**, par un animateur seul ou une chorale, demeure **interdit**.
- Les réunions de marguilliers, d'équipes pastorales, de conseil de pastorale, la catéchèse de jeunes, etc., bref tout ce qui constitue un quelconque rassemblement intérieur, sont **interdits**, et ce, même dans les églises, les sacristies ou les sous-sols d'églises, car **ce ne sont pas des célébrations**. Si vous tenez ce genre d'activité ou de réunion, vous vous exposez à recevoir une amende de 1500 \$ par personne si vous êtes dénoncés.
- Toutes les autres **conditions exigées par la Santé publique** demeurent en vigueur lors des célébrations: tenue obligatoire d'un **registre des présences** (nom, adresse et no de téléphone), port du masque par les participants et les intervenants, distanciation physique de 2 mètres, désinfection des mains, désinfection des lieux entre deux célébrations quand elles se tiennent le même jour et au même endroit, etc.
- **Chaque paroisse est libre de rouvrir ou non son église**. Plusieurs paroisses ont décidé de ne pas rouvrir pour un petit nombre de participants considérant les coûts du

chauffage ou le manque de bénévoles pour assurer le service. Dans les milieux plus populeux, des paroisses gardent leur lieu de culte fermé pour ne pas exacerber le mécontentement des fidèles qui ne peuvent participer aux célébrations à cause de la limite de 25 personnes. La messe télévisée ou sur le Web demeure alors privilégiée.

- L'administration diocésaine est consciente que les **marguilliers** ne peuvent pas se réunir autrement que par **visioconférence ou téléphone** (faire un appel conférence ou se joindre à une réunion ZOOM par téléphone seulement sont des alternatives), **les réunions en présentiel étant interdites**, peu importe les raisons alléguées. La gestion au quotidien peut s'organiser sans devoir réunir les marguilliers (consultations téléphoniques, report des choses non urgentes). Ainsi, il n'est pas obligatoire, pendant la pandémie, d'avoir une résolution de fabrique pour approuver le **bilan financier** à faire parvenir à l'archevêché (la signature d'une personne autorisée suffit) ou pour **demande la nomination** d'un président, d'un vice-président ou d'un marguillier.

NON, la pandémie n'est pas terminée... Nous vous demandons de respecter soigneusement ces consignes. Toutes les exceptions que l'on s'autorise, et pour quelque motif que ce soit, constituent des risques d'accroître la pandémie, ce que cherche à contrer les autorités civiles par leurs mesures restrictives. En cas de doute ou d'absolue nécessité, vous pouvez communiquer en tout temps avec le soussigné et nous verrons à vous trouver une solution qui respecte les normes en vigueur: 418-723-9006.

*Yves-Marie Mélançon, v.é.
Chancelier*



UN NOUVEAU LOGO POUR L'ARCHIDIOCÈSE



Voici le tout nouveau logo de l'archidiocèse de Rimouski. Conçu par M. Gilles Beaulieu, de la Librairie Pastorale, on y voit la représentation d'une croix ouverte sur le monde affichant les couleurs de la mort (en rouge) et de la résurrection (en blanc). Elle s'appuie sur les éléments de terre, de forêt et d'eau. Certains perçoivent dans ce graphisme la silhouette du Christ en marche.

Pour M^{gr} Grondin, ce logo rappelle une citation « **Marche en eaux profondes.** ».

Le logo sera donc utilisé sur la correspondance et les documents en provenance de l'archevêché.

FRANCINE LARRIVÉE REPREND LA MISE EN PAGE DU RELAIS

M^{me} Francine Larrivée a accepté de s'occuper de la mise en page du Relais à compter de ce numéro du 18 février 2021. Pour le moment, le bulletin diocésain continuera d'être publié aux deux semaines. Le prochain numéro sera distribué le 4 mars, et la tombée du matériel aura lieu le mercredi 3 mars. C'est un plaisir de retrouver Francine dans l'équipe!

LE PREMIER PRÊTRE CENTENAIRE DU DIOCÈSE DE RIMOUSKI

Né à St-Clément le 19 février 1921, l'abbé **Émile Gauvin** célébrera son 100^e anniversaire ce vendredi et il deviendra le premier prêtre centenaire de notre diocèse!



À la retraite depuis 1986, l'abbé Gauvin demeure maintenant à St-Épiphane. Il est en bonne condition physique et il n'est pas rare de le voir prendre une marche près de sa résidence.

M^{gr} Denis Grondin lui rendra visite pour prier avec lui et lui transmettre ses meilleurs vœux.

Bon anniversaire abbé Gauvin! Que cette journée vous apporte de grandes joies.

APPARTEMENT À LOUER À L'ARCHEVÊCHÉ

Un appartement de 2 ½ pièces est présentement disponible à l'archevêché. Les prêtres intéressés peuvent communiquer avec l'abbé Yves Pelletier au 418 723-3320 poste 181 pour toute information.

UN PREMIER PRIX OPUS POUR L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE L'ESTUAIRE

Grâce à sa contribution à la diffusion de la musique classique auprès du jeune public, l'Orchestre symphonique de l'Estuaire a remporté un prix spécial lors du 24^e Gala des Prix Opus. Remis par le Conseil québécois de la musique, ce prix souligne l'excellence et la diversité des musiques de concert au Québec.

Des ateliers Chef 101 permettent aux élèves des écoles primaires de s'initier aux techniques de base de la direction d'un orchestre. En 2019-2020, neuf ateliers ont été offerts à plus de 2 800 élèves de la région grâce au soutien du Conseil des arts et des lettres du Québec.

En pleine pandémie, des Rencontres Web OSE ont permis, en 2020, aux jeunes de découvrir le parcours et l'expérience d'une ou d'un musicien et de son instrument. Une nouvelle série de rencontres débutera en 2021.

Pour plus d'informations, consultez le site ose.qc.ca



LECTURE LIVRÉE À DOMICILE

Le 2 février dernier, la Ville de Rimouski a lancé, dans le cadre de sa programmation « Vivre l'hiver

le cœur au chaud », une initiative permettant la livraison de volumes à domicile pour les personnes de 60 ans et plus ainsi que pour ceux et celles ayant des problèmes de santé ne leur permettant pas de se déplacer.



SUGGESTION DE LECTURE



Dans le *Prions en Église* du mois de février 2021 (pages 181 et 182), nous pouvons lire un court article de **M. Jean-Yves Thériault**, professeur retraité en études bibliques de l'Université du Québec à Rimouski. Cet article, intitulé *Entretenir ou déraciner la violence*, fait référence aux lectures évangéliques des 26 et 27 février prochains. Pour en savoir plus, il faut lire le dernier livre de M. Thériault ***Devenir de meilleurs humains : à l'écoute du discours sur la montagne Matthieu 5-7***, éditions Médiaspaul 2019.

Les commandes se font par téléphone à la bibliothèque Lisette-Morin au **418 724-3164** en sélectionnant l'option 1, du lundi au dimanche de 9h30 à 16h30.

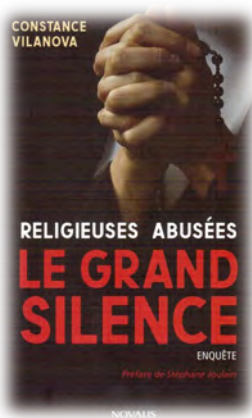
La livraison se fait à domicile les jeudis avant-midi **sur tout le territoire rimouskois**.

Une belle initiative de la Ville de Rimouski!

Ginette Larocque, agente de communications
418 723-3320 poste 110
ginette.larocque@diocesarimouski.com



VILANOVA Constance. **Religieuses abusées, le grand silence. Enquête.**
Éditions Novalis 2020. **21,95 \$**



Historienne de formation, l'auteure, **Constance Vilanova**, est journaliste de presse et à la radio. Après un an d'enquête et de rencontres à travers le monde, elle signe ici un premier ouvrage.

Quand, en août 2018, le pape **François** évoque dans sa *Lettre au peuple de Dieu*, la douleur de religieuses abusées et victimes d'agressions sexuelles, le monde est alors frappé de stupeur.

La douleur de ces victimes est une plainte qui monte vers le ciel, qui pénètre jusqu'à l'âme et qui, durant trop longtemps, a été ignorée, silencieuse ou passée sous silence. Mais leur cri a été plus fort que toutes les mesures qui ont entendu le réprimer ou bien qui, en même temps, prétendaient le faire cesser en prenant des décisions qui en augmentaient la gravité jusqu'à tomber dans la complicité. (Pape François, Lettre au peuple de Dieu, 20 août 2018).

De l'Inde à l'Italie (au Vatican), en passant par l'Argentine et la France, l'ouvrage de **Constance Vilanova**, préfacé par **Stéphane**

Poulain (Paris, le 7 juin 2020), fait suite à une enquête qu'elle a menée pendant plus d'un an, et où elle donne la parole à ces femmes qui ont dû souffrir en silence jusqu'à encore tout récemment.

Avec les regards d'experts et d'expertes, de théologiennes et de représentants de l'Église, le livre décrypte comment le mouvement #MeToo a franchi les grilles des couvents et a contribué à la mise en place d'initiatives nécessaires pour sortir des mécanismes et des structures favorisant les abus de toutes sortes.

Dans ce livre : une enquête... Une enquête-vérité menée sur le terrain... Mais pourquoi? Pour avancer...

RDes/ desro7@globetrotter.net

Vous pouvez commander par
téléphone (418-723-5004)
télécopieur (418-723-9240)
courriel :
librairiepastorale@globetrotter.net

La librairie n'est ouverte désormais que l'après-midi du lundi au vendredi.

Gilles Beaulieu, votre libraire, se fera toujours un plaisir de vous servir.



BRÈVE NOTE SUR UN 325^e ANNIVERSAIRE

Qu'a de particulier l'année **1696** pour qu'à Rimouski en **2021** on célèbre un **325^e** anniversaire?



(*Le Relais N° 815, p. 5*). Certes, on se souvient d'avoir célébré en 2017 un 150^e anniversaire, celui du diocèse, mais qui se souvient d'avoir célébré en 1996 un 300^e anniversaire?

Avant même d'exister comme diocèse en **1867**, Rimouski existait comme paroisse depuis **1829** et comme mission depuis **1701**. Les deux premières familles à venir s'y établir en **1696** furent celles du seigneur **René Lepage** et de son censitaire, **Pierre Laurent** dit **Saint-Laurent**. Ces deux familles sont venues de l'Île d'Orléans, les Lepage de Sainte-Famille et les Laurent dit Saint-Laurent de Saint-François. *Voilà donc ce que cette année nous allons célébrer, leur arrivée à Rimouski.*

Il semble bien que ces colonisateurs aient occupé dans les débuts, sans contestation venue de nulle part, le territoire que constituera plus tard la seigneurie de Saint-Barnabé, située entre la rivière Rimouski et la seigneurie de Lessard (ou de la Mollaie), plus à l'est. Le seigneur Lepage et son censitaire avaient sans doute constaté dès leur arrivée que le sol y paraissait plus aisé à défricher que celui de la seigneurie de Rimouski, à l'ouest de la rivière. Cette occupation, consentie ou non par les autorités du pays, sera régularisée en bonne et due forme le 11 mars 1751 par une concession en fief accordée à **Pierre Lepage**, le fils aîné du seigneur **René Lepage**.

En 1718, lorsque mourut le seigneur **René Lepage**, il n'y avait encore à Rimouski que

quatre familles : la sienne et celle de son censitaire **Pierre Laurent** dit **Saint-Laurent** établies en 1696, celle de Pierre Gosselin, qui était arrivée en 1701 et qui s'était marié la même année, et celle de Michel Desrosiers dit Dutremble, qui était arrivée probablement entre 1705 et 1710 et qui s'était marié en 1716. Dans les années qui suivront, douze autres familles viendront s'y établir : les Gasse en 1724, les Pineau et Côté en 1730, les Gagné et Lévêque en 1733, les Ruest en 1734, les Bouillon en 1738, les Canuel, Rahel et Proulx en 1751, les Banville en 1757 et les Brisson en 1758. (Chemin de foi, Billets #4 et #5). En 1758, Rimouski ne comptait encore que ces 15 familles, celle de Pierre Gosselin s'étant éteinte en 1733.

RDes/Rimouski



CARÊME DE PARTAGE 2021 DE DÉVELOPPEMENT ET PAIX

La campagne *Carême de partage 2021 de Développement et Paix* qui a pour thème « *Partageons l'amour* » s'inspire de l'encyclique *Fratelli Tutti* du pape François qui traite de la fraternité et de l'amitié sociale, nous rappelant que nous sommes tous frères et sœurs. Il nous propose « un mode de vie au goût de l'Évangile » et nous invite à vivre « un amour qui surmonte les barrières de la géographie et de l'espace », à savoir « une fraternité ouverte qui permet de reconnaître, de valoriser et d'aimer chaque personne indépendamment de la proximité physique, peu importe où elle est née ou habite » (*Fratelli Tutti*, 1). Une partie de son discours se fonde sur la parabole du bon Samaritain et l'enseignement social de l'Église.

Animation de la campagne

Cette année, l'animation de la campagne *Carême de partage* se fera principalement en mode virtuel en raison de la pandémie et en mode présentiel dans la mesure du possible. Plusieurs événements en ligne permettront, entre autres, d'aller à la rencontre de partenaires de Développement et Paix qui œuvrent sur le terrain, de participer à une journée de jeûne solidaire national, d'assister à une messe le Dimanche de la solidarité du 5^e dimanche du carême, de participer Vendredi saint au chemin de croix de Développement et Paix. Pour s'inscrire et participer à ces événements en ligne ainsi qu'en savoir davantage, visitez le site internet de Développement et Paix au www.devp.org/fr

Matériel de la campagne

Pour prendre connaissance du matériel de la campagne *Carême de partage* et le télécharger, [cliquez ici](#).

Messages pour les feuillets paroissiaux et les sites internet, [cliquez ici](#).

Calendrier de la solidarité

Le calendrier de la solidarité nous propose chaque jour du carême un temps de prière, un moment de réflexion ou un geste d'action. Il offre un parcours de carême à la portée de tous.

[Cliquez ici](#) pour consulter la version hebdomadaire interactive du calendrier.

[Cliquez ici](#) pour télécharger la version imprimable de tout le calendrier.

Célébration du Dimanche de la solidarité

Le 21 mars, 5^e dimanche du Carême, nous célébrerons le *Dimanche de la solidarité* à la grandeur du pays. En ce dimanche, les évêques encouragent chaque communauté chrétienne à prier pour la paix, à réfléchir sur le sens de la fraternité universelle et à témoigner des actions de Développement et Paix dans le monde.

Collecte commandée Carême de partage

Les personnes qui ne pourront faire leur don *Carême de partage* lors de la quête commandée en paroisse, sont invitées à le faire en ligne sur le site internet sécurisé de Développement et Paix au www.devp.org/fr,

par téléphone au numéro sans frais 1 888 234-8533 ou par la poste au 1425, boul. René-Lévesque Ouest, 3^e étage Montréal (Québec) H3G 1T7.

Renseignements sur la campagne Carême de partage et son déroulement

Veillez communiquer avec Thérèse Sagna, présidente du conseil de Développement et Paix du diocèse de Rimouski au 418 560-4305 ou Pascal André Charlebois du bureau régional de l'Est-du-Québec de Développement et Paix au 418 683-9901.



**LES CHEVALIERS DE COLOMB
LANCENT DEUX FILMS SUR LA
VIE DU BIENHEUREUX
MICHAEL MCGIVNEY**

L'abbé Michael McGivney, fondateur des Chevaliers de Colomb et béatifié par le pape François en octobre 2020, fait l'objet de deux documentaires historiques soit : **Un prêtre visionnaire et Un témoin sur le monde.**



Les deux documentaires sont disponibles sans frais et ils sont doublés en français, en espagnol, en coréen et en polonais. Une version doublée en français sera disponible en mars.

Pour toute information :

M. Jean-Nicolas Desjeunes, Torchia Communications, jnd@torchiacom.com, 514 998-0884

Ou copier le lien suivant pour avoir accès au site des Chevaliers de Colomb :

<http://kofc.org/un/fr/index.html>

MARCHONS ENSEMBLE POUR TRANSFORMER LE MONDE



Le Réseau des répondantes diocésaines à la condition des femmes organise, à l'occasion de son quarantième anniversaire, un événement par **visioconférence le mercredi 10 mars 2021**

de 10h à 11h30, dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes.

L'invitation s'adresse à l'ensemble des intervenantes et intervenants en pastorale au Québec. L'inscription est obligatoire pour recevoir le lien permettant de participer via le logiciel ZOOM.

Inscrivez-vous **avant le 24 février 2021**, en remplissant ce formulaire en ligne : <https://form.simplesurvey.com/f/s.aspx?s=1128c644-61dc-4905-9804-30fae0233f12>

Cet événement festif est organisé par le Réseau des répondantes diocésaines à la condition des femmes, en collaboration avec le conseil Église et Société de l'Assemblée des évêques catholiques du Québec.

Pour toute information additionnelle, contactez M. Simon Labrecque: slabrecque@evequescatholiques.quebec

MOIS DE L'HISTOIRE DES NOIRS

Quelle place pour les personnes noires au Bas-Saint-Laurent?

Le Cabaret de la diversité, espace privilégié de rencontre, de partage et de sensibilisation sur les grands enjeux du vivre ensemble, propose des activités virtuelles en février, dans le cadre du Mois de l'Histoire des noirs.

En collaboration avec la Table de concertation en immigration du Bas-Saint-Laurent, la présentation du jeudi 25 février à 18h30 aura pour thème : « **Quelle place pour les personnes noires au Bas-Saint-Laurent** », un panel animé par madame Sandrine Edmond, agente de développement en attractivité et intégration, Service aux nouveaux arrivants de la Matanie.

Le panel recevra M. Jean-Marie Kabera, de la MRC de la Matapédia, M^{me} Madeleine Gomis, MRC du Témiscouata, M. Mino Adjin, MRC du Kamouraska et M^{me} Jessica Mulindwa-Uwase (MRC Rimouski-Neigette).

Pour y participer, rendez-vous sur la page FACEBOOK- Cabaret de la diversité.

Pour informations : M. Lenine Nankassa Boucal au 418 712-0304



AVIS DÉCÈS

Sœur Valéda OUELLET, f.j. *Marie St-Louis de France* décédée à l'infirmerie des Filles de Jésus le 9 février 2021 à l'âge de 96 ans et 7 mois, dont 71 ans de profession religieuse. Les funérailles auront lieu à une date ultérieure.



Que le Dieu plein de tendresse l'accueille dans son Royaume d'amour miséricordieux.



Bulletin électronique d'information hebdomadaire publié par l'Archidiocèse de Rimouski

Tombée du matériel : le mercredi 16 h pour publication le jeudi.

Abonnement gratuit !
Invitez les gens de votre entourage, intéressés par les activités pastorales dans le diocèse, à s'abonner au bulletin hebdomadaire Le Relais.

Publication d'un communiqué dans Le Relais
Vous pouvez faire parvenir vos communiqués d'intérêt général pour Le Relais à Ginette Larocque, agente de communications :

Table with 2 columns: Services diocésains and Archevêché de Rimouski. Lists various roles and contact information for the diocese.

Vous pouvez consulter les différents bulletins électroniques des Services diocésains sur le site internet du diocèse :

